

Les champagnes ondulées sarthoises (10)



UP10-05-00 Un paysage ondulé semi-ouvert par de grandes cultures, avec un habitat diffus lâche qui s'organise autour des points d'eau et se distingue par les couleurs chaudes de ses matériaux de construction (Brain-sur-Gée)

Renvoyant à de nombreux toponymes locaux, l'appellation « champagne » de cette unité évoque plus des grandes plaines céréalières du bassin parisien que la perception de ce territoire. Ce dernier révèle un paysage alternant des vallées bocagères et de plateaux ou buttes souvent boisées au nord et la plupart du temps cultivées. Ainsi sur les secteurs de plateaux le paysage s'ouvre sur une large mosaïque de grandes cultures. Cette frange ouest du bassin parisien dont le substrat calcaire est révélé au travers d'une architecture de calcaires et grès roussard caractéristique du Maine Roux amorce progressivement à l'ouest les paysages du massif armoricain où le granit, gneiss et les schistes dominent dans le bâti vernaculaire.

Ce paysage est marqué par une pression forte des infrastructures qui se sont traduits par d'importants remembrements. Ce fut le cas pour les deux autoroutes qui traversent l'unité et c'est aussi marquant pour la ligne ferroviaire grande vitesse qui transforme actuellement le paysage. A l'est et au sud, la pression urbaine liée à la proximité de l'agglomération mancelle ou de la vallée de la Sarthe se traduit dans les bourgs par le développement d'une ceinture pavillonnaire et en campagne par un mitage urbain perceptible.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CONTEXTE REGIONAL DE L'UNITE PAYSAGERE

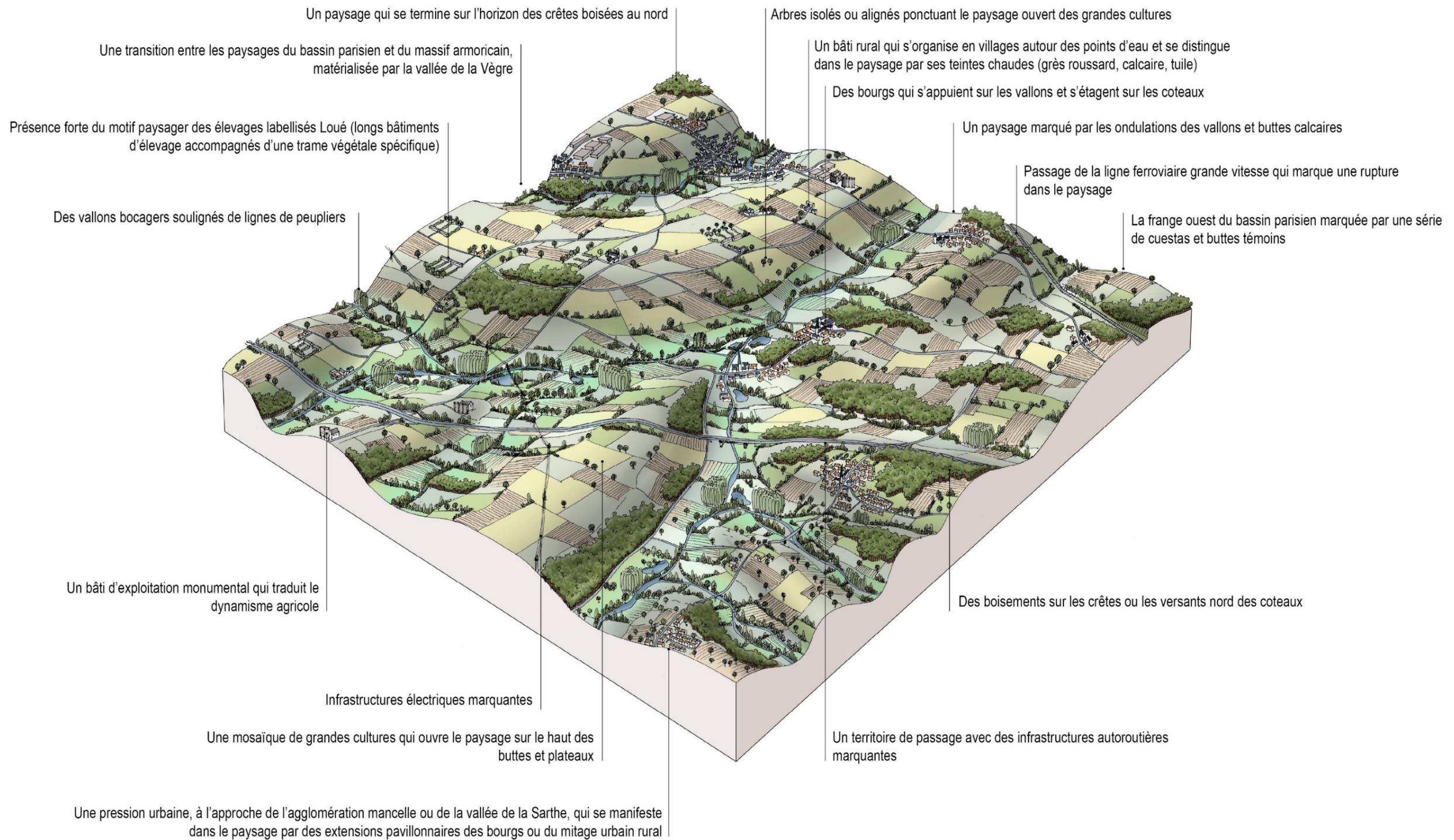
Les représentations culturelles des paysages de « le pays profond, les paysages ruraux » (lien vers article représentations culturelles régionales)

La famille de paysage : les vallons bocagers (lien vers la famille des vallons bocagers)

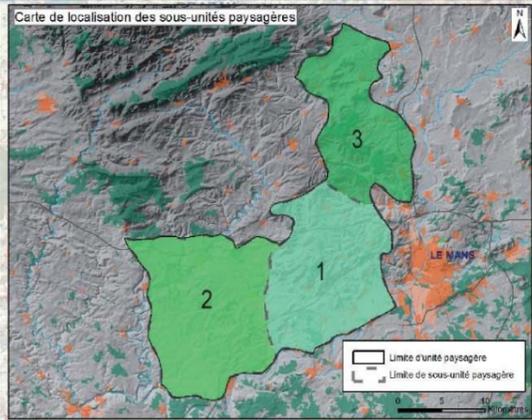
Vues caractéristiques géolocalisées des champagnes ondulées sarthoises

	
<p>1. Dominant un vallon bocager, les bourgs étagés sont exposés au sud sur des buttes souvent boisées au nord, un paysage tout en courbes (Coulans-sur-Gée)</p>	<p>2. Un paysage ouvert par de grandes cultures sur les petits plateaux calcaires et ponctués par des éléments de végétation, arbres isolés, lignes d'arbres, boqueteaux qui prennent une force dans le paysage (Crannes-en-champagne)</p>
	
<p>3. Des vallons marqués par un paysage bocager verdoyant et généreux qui contraste avec les buttes et plateaux cultivés (Brain-sur-Gée)</p>	<p>4. Paysage ouvert de grandes cultures caractéristiques de l'ouest des champagnes ondulées sarthoises dominé par l'usine d'aliments de Loué (Loué)</p>
	
<p>5. De grandes infrastructures qui marquent fortement le paysage, ici la ligne ferroviaire grande vitesse en construction (Crannes-en-Champagne)</p>	<p>6. Des ceintures pavillonnaires qui étendent les bourgs les plus proches de l'agglomération mancelle ou de la vallée de la Sarthe (Saint-Jean-d'Assé)</p>

Bloc-diagramme de l'unité paysagère des champagnes ondulées sarthoises (10)



Carte de l'unité paysagère des champagnes ondulées sarthoises (10)



1 Les buttes boisées de la champagne sarthoise

- Paysage très ondulé de buttes boisées sur lesquelles s'implantent les bourgs en position dominante (versant sud) sur les petites vallées sinueuses
- trame bocagère se développant dans les fonds de vallées quadrillant des prairies humides.
- Zones plus planes ouvrant de longues perspectives sur les grandes cultures parfois interrompues par les rideaux de peupliers dont les frondaisons émergent des vallées.
- Secteur d'architecture plutôt calcaire avec une poche d'architecture vernaculaire de Roussard au sud en transition avec la vallée de la Sarthe.
- Secteur fortement marqué à l'est par la pression urbaine de l'agglomération mancelle et sur la frange sud par les reports de pression urbaine sur le plateau des bourgs de la vallée de la Sarthe.

Les champagnes ondulées sarthoises

L'appellation « champagne » renvoie à de nombreux toponymes locaux de cette unité, plus qu'à l'image habituelle des grandes plaines céréalières du bassin parisien. Les champagnes ondulées sarthoises révèlent un paysage alternant des vallées bocagères, des plateaux et buttes la plupart du temps cultivés et souvent boisés sur leurs versants nord. Ainsi sur les secteurs de plateaux, le paysage s'ouvre sur une large mosaïque de grandes cultures. Cette frange ouest du bassin parisien dont le substrat calcaire est révélé au travers d'une architecture de calcaires et grès roussard caractéristique du Maine Roux amorce progressivement à l'ouest les paysages du massif armoricain où le granit, gneiss et les schistes dominant dans le bâti vernaculaire.

Ce paysage est fortement marqué par les infrastructures qui se sont traduites par d'importants remembrements et mouvements de terrain. Ce fut le cas pour les deux autoroutes qui traversent l'unité et c'est aussi marquant pour la ligne ferroviaire grande vitesse qui transforme actuellement le paysage. A l'est et au sud, la pression urbaine liée à la proximité de l'agglomération mancelle ou de la vallée de la Sarthe se traduit dans les bourgs par le développement d'une ceinture pavillonnaire et en campagne par un mitage urbain perceptible.

2 La champagne ondulée de Loué

- Paysage amplement ondulé s'ouvrant sur les parties hautes sur des grandes cultures à peine ponctuées de restes de haies ou d'arbres isolés : secteurs d'openfield traditionnel.
- Vallées sinueuses plus amples orientées nord/sud, marquées par une trame bocagère plus dense (ambiances plus intimes).
- Bourgs s'étagent souvent à partir du fond de vallée notamment sur la Gée.
- Présence de petites ponctuations boisées sur des crêtes refermant localement le paysage.
- Patrimoine bâti important avec notamment de beaux éléments du XV et XVI dans le secteur de Loué.
- Secteur fortement marqué par le dynamisme agricole (silos à grain, usines de transformation agro-alimentaires, bâtiments d'élevage et leurs plantations associées, et hangars d'exploitation...).

3 La champagne boisée de Mézières

- Paysage ondulé semi ouvert structuré par des crêtes boisées (Forêt de Mézières, de La Bazoge, du Tronchet) qui referment fortement le paysage au sud de la sous-unité.
- Bourgs implantés à l'appui des vallées orientées est-ouest avec effets de belvédères et de promontoires ouvrant des perspectives sur la vallée de la Sarthe ou la Champagne de Conlie.
- Réseau bocager dense dans les vallées créant des continuités visuelles avec les boisements et masquant les enfilades d'étangs qui jalonnent l'amont des ruisseaux et rivières.
- Important patrimoine de châteaux et chapelles à l'appui des boisements.



Source : DREAL Pays de la Loire, ©IGN SCAN25®, ©IGN BDTOPO®, ©IGN BDCARTO®
 © MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, avril 2015
 Echelle numérique : 1/100 000 Echelle de saisie des données 1/25 000
 Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Légende

- Limite de sous-unité paysagère
- Occupation du sol**
- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- ++++ Voies ferrées
- Réseau routier
- Limite départementale

1. Les limites et continuités paysagères

Des paysages qui s'appuient sur la vallée de la Sarthe

Les champagnes ondulées sarthoises sont clairement limitées à l'est et au sud par les coteaux de la vallée de la Sarthe. Ces limites topographiques offrent d'ailleurs des points de vue plongeants sur la vallée souvent remarquables.



UP10-10-01 Des vues en promontoire sur la vallée de la Sarthe et ses prairies bocagères inondables au sud (Voivres-lès-le-Mans)

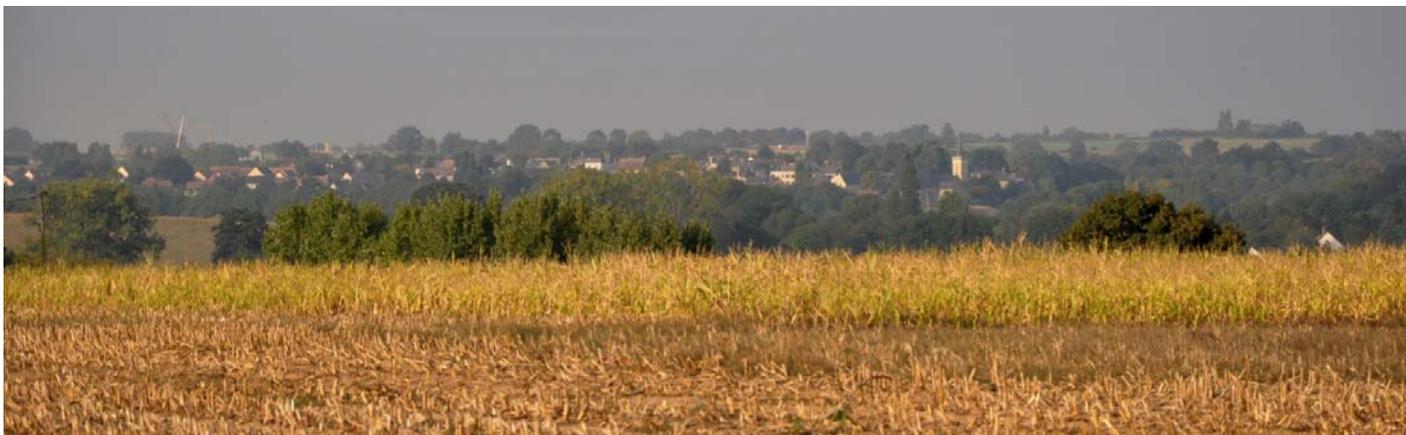
Au sud-est, le coteau de la Sarthe ayant été urbanisé par l'extension de l'agglomération mancelle cette limite est décalée vers l'ouest : il s'agit en fait plus d'une transition que d'une limite nette. En effet, c'est la décroissance de la pression urbaine de l'agglomération urbaine qui est déterminante dans la perception de ce changement de paysage. Elle se traduit par d'importantes extensions pavillonnaires sur les bourgs qui marquent le passage des paysages périurbains de l'agglomération aux paysages ruraux des champagnes ondulées sarthoises.



UP10-10-02 Des bourgs étendus par une ceinture pavillonnaire en contact visuel avec les paysages périurbains de l'agglomération mancelle (Saint-Georges-du-Bois)

Une transition entre les paysages du bassin parisien et du massif armoricain, matérialisée par la vallée de la Vègre

Au sud-ouest, c'est également une transition douce que l'on observe entre les paysages des champagnes ondulées sarthoises et le bas Maine. Celle-ci se manifeste par le passage un changement de matériaux dans l'architecture et une modification sensible du relief : les buttes vallons et cuestas de la fin du bassin parisien laissent place au plateau cristallin armoricain pénéplané et incisé de vallées encaissées. Cette transition est grossièrement marquée par la vallée de la Vègre entre Avoise et Brûlon.



UP10-10-03 La vallée de la Vègre qui marque une transition entre le bassin parisien et ses grandes cultures et le plateau bocager du massif armoricain (Poillé-sur-Vègre)

Un paysage qui se termine sur l'horizon des crêtes boisées au nord

Au nord, la limite paysagère est dessinée sur l'horizon par les crêtes boisées des Forêts de la petite et la grande Charnie et plus au nord par la partie orientale de la crête boisée de Sillé-le-Guillaume.



UP10-10-04 Un horizon nord marqué par la crête boisée de la Forêt de la Petite Charnie (Loué)

Une cuesta dominant la champagne de Conlie

Au nord-ouest, la limite paysagère est dessinée par le coteau marqué de la cuesta qui domine la champagne de Conlie. Ce relief est appuyé de boisements et offre des vues panoramiques plongeantes sur la mosaïque des grandes cultures autour de Conlie.



UP10-10-05 Horizon est marqué par le coteau boisé de la cuesta de Lavardin depuis la plaine cultivée de Cures

Correspondance avec les atlas de paysages précédents

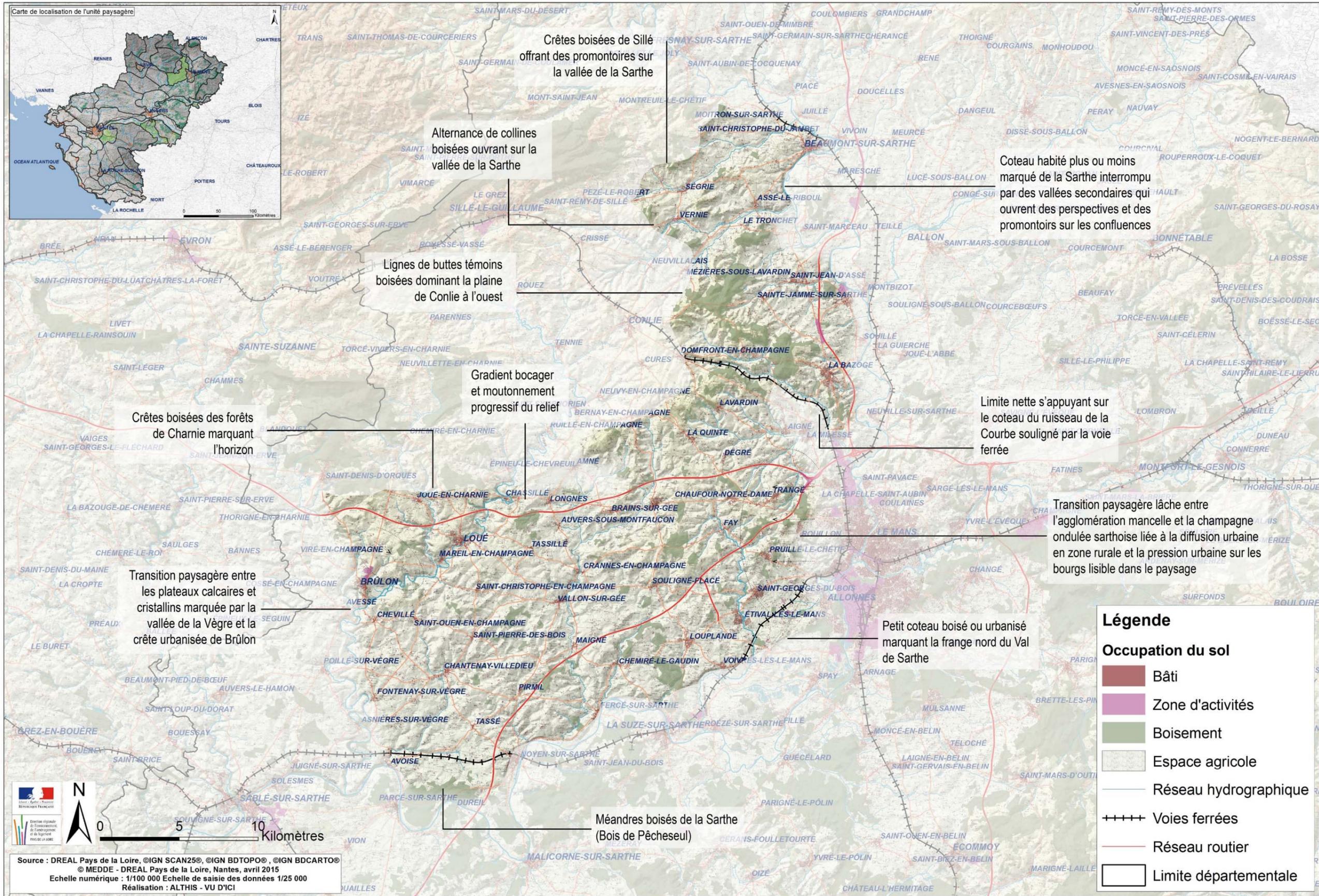
L'unité paysagère des champagnes ondulées sarthoises correspond à une grande partie des « paysages contrastés de l'ouest », UP N°2 de l'atlas des paysages de la Sarthe de 2005. Dans cette unité deux paysages contrastés étaient décrits : l'un correspondait à la champagne de Conlie et l'autre aux champagnes ondulées sarthoises. Compte tenu du contraste entre ces deux secteurs il a été décidé dans le présent atlas d'en faire deux unités paysagères.

On peut noter des variations non négligeables dans les limites est liées notamment à l'effet du développement urbain de l'agglomération mancelle et à l'émergence d'un véritable paysage périurbain. Au nord et au sud la délimitation de l'unité s'appuie plus fidèlement au coteau de la Sarthe.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ATLAS DE PAYSAGES ANTECEDENTS OU VOISINS

Lien PDF avec l'Atlas de paysages de Sarthe de 2005 (<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/atlas-des-paysages-de-la-sarthe-a647.html>)

Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère des champagnes ondulées sarthoises (10)



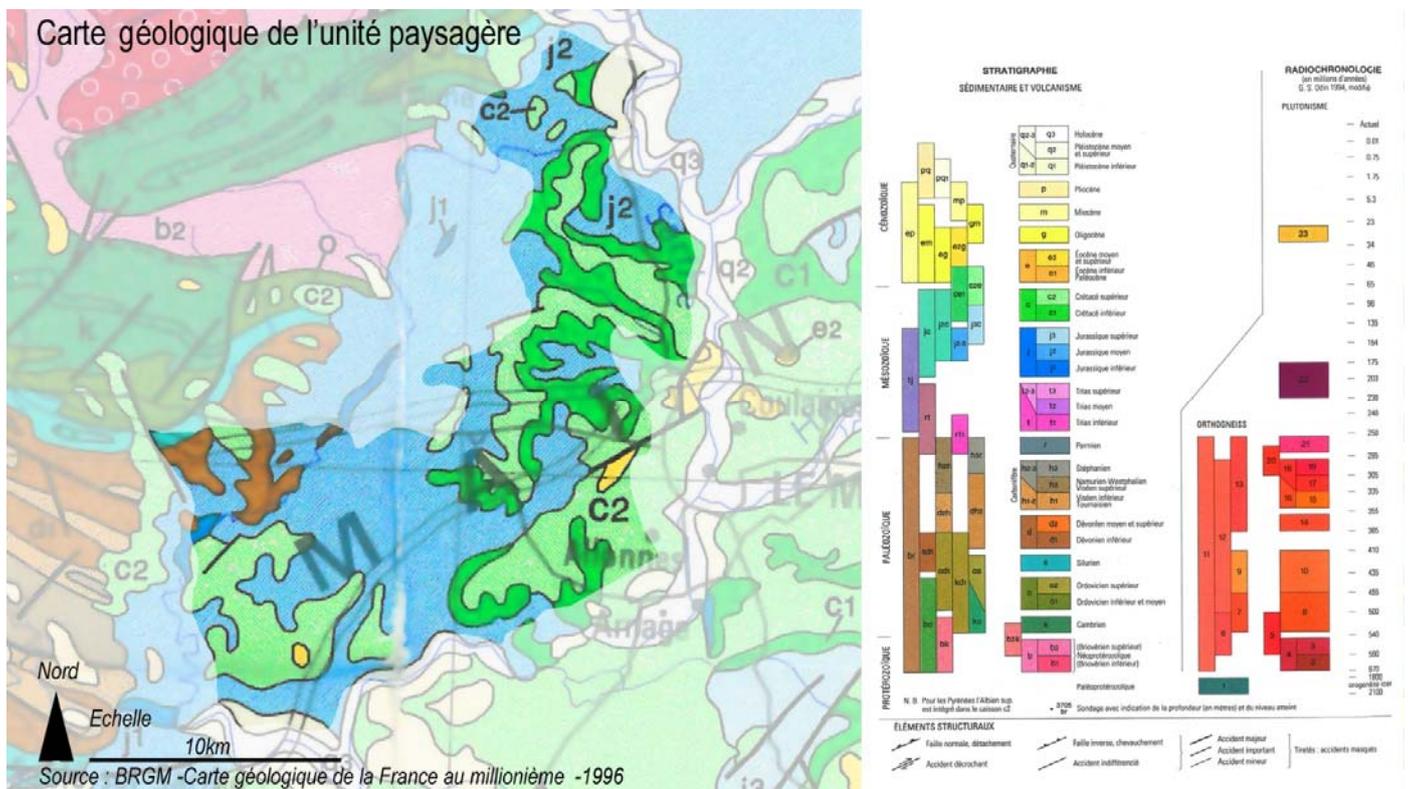
2. Les caractères des champagnes ondulées sarthoises

Sources :

- CAUE de la Sarthe. Architectures rurales en Sarthe, Champagne mancelle. 1991.
- J. DUFOUR. Dossier de presse de l'exposition photographique « Terres de roussard ». 2004.
- CERESA. Atlas des paysages de la Sarthe. Conseil Général de la Sarthe, DDE de la Sarthe, DIREN Pays de la Loire, 2005.
- JUIGNET P., LEBERT A., LE GALL J., MARY G. Notice de la carte géologique au 1/50000ème de Beaumont-sur-Sarthe (322), BRGM, Orléans, 1988.
- J.-P. CLÉMENT, J. CHANTRAINE, J.-C. LIMASSET. Notice de la carte géologique au 1/50000ème de Loué. BRGM, Orléans, 1987.

2.1 Un paysage marqué par les ondulations des vallons et buttes calcaires

La frange ouest du bassin parisien marquée par une série de cuestas et buttes témoins



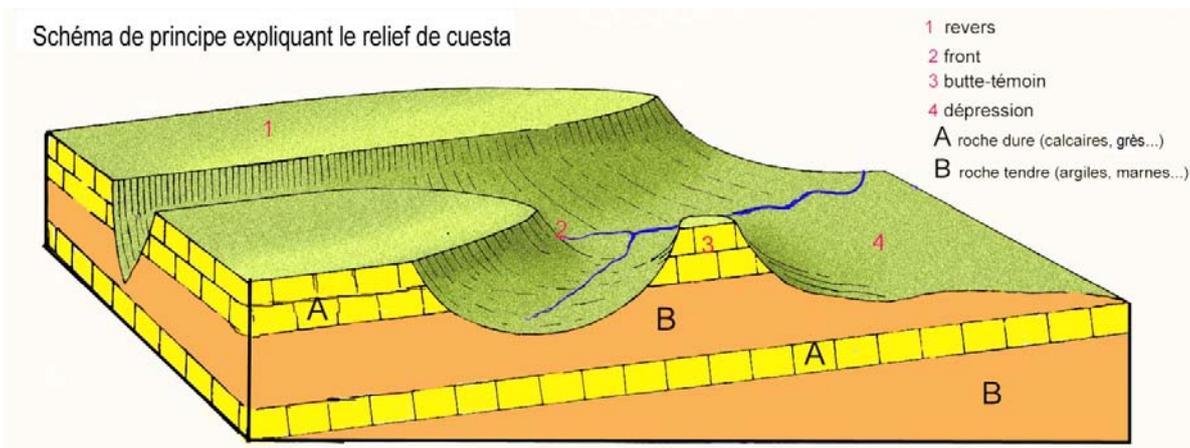
UP10-20-01 Extrait de la carte géologique de l'unité paysagère (Source : BRGM)

Terminant les formations géologiques du bassin parisien, les paysages des champagnes sarthoises se caractérisent par des ondulations marquées et des buttes très lisibles sur l'horizon. Les reliefs les plus élevés sont localisés entre la vallée de la Sarthe et la champagne de Conlie. Ils coïncident avec des buttes-témoins plus ou moins isolées (cénomaniennes), moins érodées du fait de leur couche de grès ferrugineux appelés localement roussard: La Crochère (148 m), forêt de Mézières-sous-Lavardin (167 m), collines de Lavardin (176 m).



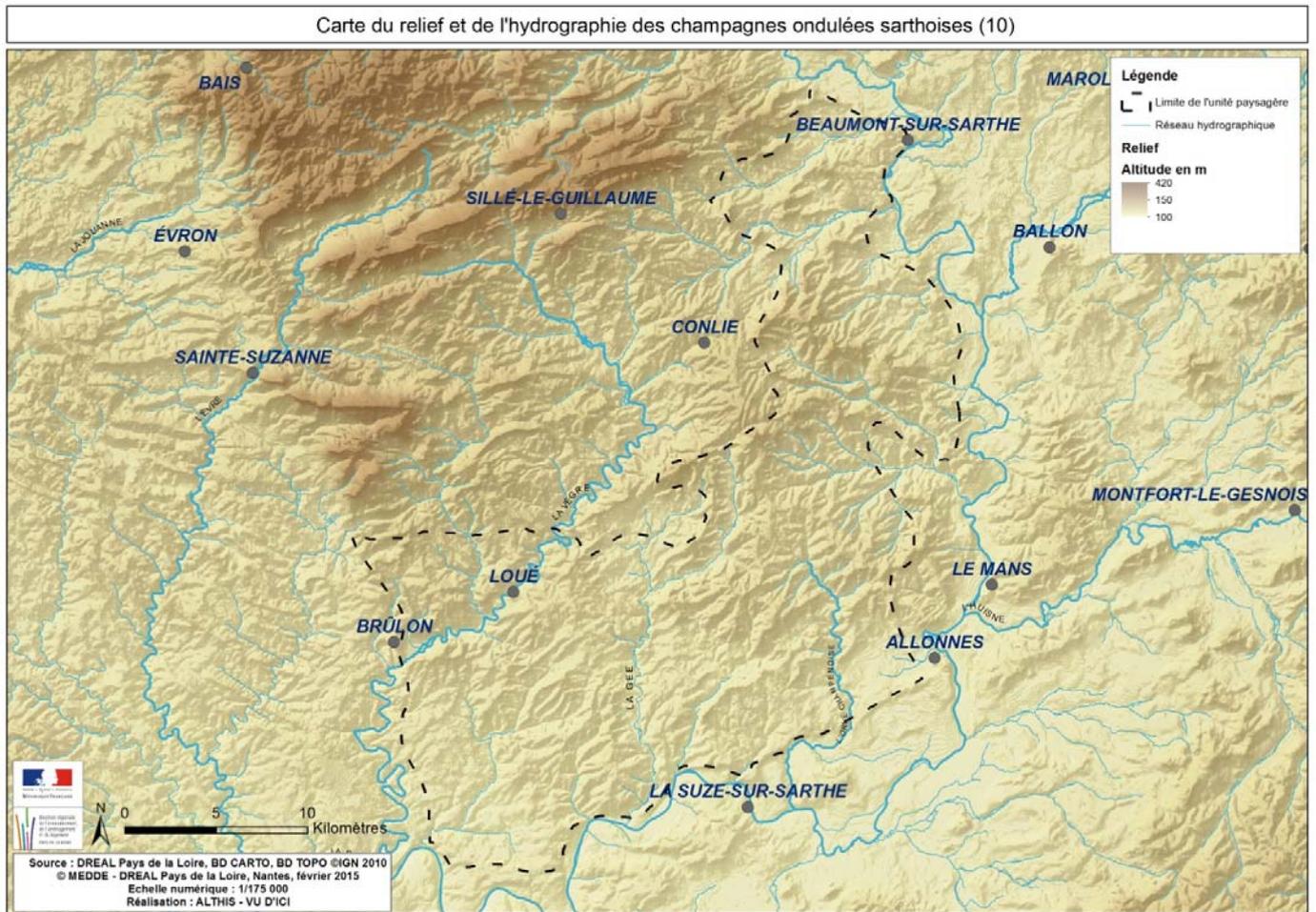
UP10-20-02 Paysage ondulé des buttes boisées de la forêt de Mézières, très distinct sur l'horizon depuis la plaine cultivée de Conlie, et dont l'enchainement marque la cuesta (Neuvillalais)

Ces points culminants sont associés à la cuesta qui domine la *Champagne de Conlie*. Ce plateau calcaire supporte localement de petites buttes-témoins boisées aux environs de Neuvillalais et Vernie. Sur cette rive droite de la Sarthe, les cours du ruisseau le Lombron et de la Longève, au Nord, recoupent la cuesta calloviennne au nord;



UP10-20-03 Schéma de principe expliquant le relief de cuesta

Un relief globalement ondulé avec des vallées marquées



UP10-20-04 Carte du relief et de l'hydrographie de l'unité.

Cette cuesta et les plateaux calcaires qui terminent à l'ouest le bassin parisien se traduisent par des buttes marquées et des ondulations amples dans le relief. Ces effets sont particulièrement amplifiés sur le secteur sud de l'unité paysagère par des vallées marquées et plus encaissées (souvent espacées compte tenu de la porosité du socle calcaire). Ces dernières suivent les directions de failles du socle armoricain soit nord/sud soit nord-est/sud-ouest. C'est le cas notamment de la Vallée de la Vègre (qui suit les deux directions et fait un coude au niveau de Brulon qui domine un ancien méandre de la rivière), des vallées nord/sud de la Gée, du Renon et de l'Orne Champenoise. Au sud-est de la cuesta de Mézières les ruisseaux de Vray et de l'Antonnière ont des vallées plus encaissées, d'une cinquantaine de mètres, dans le plateau de Lavardin. Cette diversité des vallées amplifie le jeu des ondulations et donc de dynamiques de perceptions visuelles du paysage avec des jeux de covisibilités, de belvédères et promontoires, de vues cadrées dans les vallées...



UP10-20-05 Des vallées marquées qui amplifient les ondulations du relief et jouent des covisibilités (vallée de la Vègre à Loué)

2.2 Une occupation agricole et des boisements qui créent des contrastes dans le paysage

Des plateaux et buttes calcaires ouverts sur de grandes cultures



UP10-20-06 Paysage de plateau calcaire ouvert animé de quelques lignes végétales qui guident le regard (Loué)

Sur les terrains des plateaux et des versants doux de buttes, les terres de groies plus riches sont propices aux cultures. Le paysage s'ouvre sur une large mosaïque de couleurs en été et de labours en hiver. Les bruns, ocres et jaunes dominent la palette végétale et sont accompagnés des verts tendres de pousses de printemps, des blés d'hiver, ou des petites prairies qui s'immiscent dans ce patchwork cultivé. Ces larges panoramas ouverts par les grandes cultures sont animés par la présence d'éléments végétaux qui ponctuent le paysage et donnent de la profondeur aux perspectives. On retrouve ainsi des arbres isolés, des petits vergers souvent à l'appui des chemins ou des fermes, des petits bosquets et des alignements correspondant à d'anciennes haies où le chêne domine.



UP10-20-07 Des petits vergers ou arbres isolés qui ponctuent les vues ouvertes sur le plateau depuis les buttes (Crannes-en-Champagne)

Des vallons bocagers soulignés de lignes de peupliers



UP10-20-08 Des vallons bocagers où la trame végétale compose des ambiances intimistes (Domfront-en-Champagne)

Dans les vallons, les ambiances sont beaucoup plus intimistes. Les fonds inondables sont quadrillés de petites prairies humides souvent partiellement encloses par des haies bocagères aux textures et couleurs caractéristiques des arbres de milieux humides (saules, frênes, aulnes et chênes). En été, le contraste est souvent saisissant entre la fraîcheur des ambiances de vallons et la chaleur des plateaux.



UP10-20-09 Un bocage spécifique par sa palette végétale (frênes, chênes, aulnes, saules) et dessine les pentes des vallons et des buttes (Chaufour-Notre-Dame)

Cette trame végétale accompagne la ripisylve qui dessine les méandres de la rivière et remonte souvent sur les coteaux structurant ainsi la pente. Le paysage rural se complexifie dans les vallées révélant la diversité des modes de faire-valoir de la polyculture élevage. Les terrains plus pentus, inondables ou trop humides, moins facilement labourables, sont ainsi voués à l'élevage et alternent avec les parcelles de cultures sur les terrasses alluviales plus riches et les versants plus doux de coteaux. A l'approche des bourgs ou des fermes ces prairies sont souvent plantées de petits vergers qui ajoutent à la richesse de ces trames végétales.



UP10-20-10 Des petits vergers qui accompagnent la trame bocagère à l'approche du bâti dans les vallons (Vallon-sur-Gée)

Autrefois, les terrains alluviaux du fond de vallée étaient cultivés de chanvre comme en témoignent les nombreux fours à chanvre qui accompagnent encore le bâti traditionnel.



UP10-20-10bis Four à chanvre accompagnant une ferme traditionnelle de la champagne sarthoise (Chemiré-le-Gaudin – Source services départementaux de l'architecture et du patrimoine de la Sarthe)

Les bords de rivières sont également très souvent accompagnés de lignes de peupliers ou de petites peupleraies qui dessinent des rideaux végétaux plus ou moins transparents. Depuis les plateaux, ils signalent l'axe des vallées et marquent un second plan qui fait souvent ressortir les lignes courbes des reliefs.



UP10-20-11 Des lignes de peupliers qui dessinent l'axe des vallées dans le paysage perçu sur le plateau (Pirmil)

Des boisements sur les crêtes ou les versants nord des coteaux

Sur les collines sableuses cénomaniennes et les versants marneux calloviens les sols sont beaucoup plus pauvres. Ils ont été boisés : on retrouve ainsi la forêt de Mézières et le bois de la Bazoge qui referment le paysage au nord de l'unité. Plus au sud ce sont de petits boisements qui occupent le plus souvent les coteaux et versants de buttes : la perception du paysage est ainsi plus boisée lorsqu'on le regarde du nord vers le sud que du sud vers le nord.



UP10-20-12 Un paysage qui se ferme sur les buttes et les coteaux pentus par les masses boisées ou forestières (La Chapelle-Saint-Fray)

2.3 Une implantation du bâti étagée sur les coteaux, conditionnée par l'eau

Des teintes chaudes du bâti identitaire liées au roussard



UP10-20-13 Une architecture aux couleurs chaudes de bruns, jaunes et orangés caractéristiques liées à la spécificité des ressources géologiques (Chemiré-le-Gaudin)- Service de l'architecture et du Patrimoine de la Sarthe

Les couches de grès ferrugineux du cénomanien appelé localement roussard (cf. pour en savoir plus sur le roussard), si elles sont responsables de la formation des buttes témoins et de la cuesta, sont aussi à l'origine du matériau de construction privilégié du « Maine roux ». Les grès rougeâtres sombres, les calcaires jaunis, les sables ferrugineux des enduits et les tuiles plates brunes composent dans l'architecture une palette aux couleurs chaudes tout à fait caractéristique jouant sur les nuances allant de l'orange au brun en passant par des bordeaux et ocres.



UP10-20-14 Nuances de couleurs chaudes du roussard, du calcaire, des enduits de sables et de la tuile mis en œuvre dans l'architecture de l'église (Saint-Christophe-en-Campagne)

Pour en savoir plus sur le roussard :

- J. DUFOUR. Dossier de presse de l'exposition photographique « Terres de roussard ». 2004.

« Littré définit le roussard comme « une sorte de grès roussâtre ». Il ne dit rien de sa localisation, mais tous les manœuvres connaissent le terme car le roussard est, comme le dit le Comte de Montesson dans son vocabulaire du Haut Maine (1899), un grès ferrugineux, fournissant la pierre de taille et maçonnale, très abondant sur la rive droite de la Sarthe. Le minerai de fer git en dessous ; à la Bazoge, les galeries d'extraction existent encore, ainsi que la carrière des Câlottes », déjà exploitée au Moyen-Âge.

La couleur ocre qui le caractérise est effectivement donnée par l'oxyde de fer présent dans le ciment qui concrétionne les grains de sable ; si le roux tire par endroit sur le noir, c'est grâce à de l'oxyde de manganèse qui s'ajoute à l'oxyde de fer pour donner alors un grès particulièrement dense.



UP10-20-15 Grès roussard mis en œuvre dans la chapelle de Saint-Denis-des-Eaux (Mézières-sous-Lavardin) – service de l'Architecture et du Patrimoine de la Sarthe

Où le trouve-t-on ?

Il se présente comme un grès à gros grains car le matériau de base est en général le sable cénoomanien, sédiment marin du Crétacé, qui affleure largement tout autour du Mans. Cependant, c'est dans une bande de terrain située entre la Sarthe et la Champagne mancelle que le roussard est le plus abondant et surtout qu'il se présente sous la forme de dalles épaisses et assez continues pour avoir suscité dans le passé une véritable industrie extractive dépassant la simple carrière pour les besoins locaux, comme à La Bazoge en particulier. (...)

Un grès très répandu, peu coûteux et largement utilisé

Les grands gisements ont fourni à la fois du minerai de fer pour les grosses forges du nord-ouest du Haut-Maine et de la pierre de taille : l'abondance du matériau à proximité a fait qu'on a beaucoup utilisé cette pierre de taille dans le nord-ouest et le centre du Haut-Maine à la fois dans de belles constructions appartenant à l'architecture civile (maisons de maître de métairies comme le Ménard à Neuville, moulins, ...) ou à l'architecture religieuse (certaines églises comme celles de Ségrie, Vernie, Domfront-en-Champagne sont presque entièrement de roussard), sans oublier les croix archaïques nombreuses dans le nord-ouest de la Sarthe.

L'aire d'utilisation du roussard est vaste et difficile à cerner car il a pu être transporté au loin, jusque dans le Bas-Maine, où il est utilisé malgré la présence d'autres bonnes pierres de taille (grès primaires). Le calcaire jurassique le concurrence dans la Champagne (pierre de Bernay) et dans le Saosnois (Villaines-le-Carelle) ; dans le sud de la Sarthe, il fait place au tuffeau, un autre matériau local abondant et facile à travailler. Quant au roussard employé sur les plateaux tertiaires comme le plateau de Saint-Calais, ce n'est pas forcément un roussard typique du Haut-Maine, lequel est lié au Cénomanien sableux : ce peut être un grès ferrugineux formé à partir de d'autres sables et galets de quartz sur ces plateaux, grès qu'on appelle plus communément « grison ».

D'une façon générale, partout où affleure le sable, on a utilisé le roussard dans toutes sortes de constructions, des plus nobles aux plus modestes, car, lorsque la pierre était irrégulière et moins belle, (elle était souvent simplement ramassée dans les champs), on pouvait toujours l'utiliser dans la maçonnerie sans la tailler.

En tous cas, rares sont les églises romanes du centre du Haut-Maine où le roussard n'apparaît pas au moins un peu dans la construction, soit taillé soit en opus incertum, soit dans le décor, et cette particularité a retenu l'attention des historiens d'art : l'auteur du « Maine roman » (coll. Zodiaque) voit dans l'utilisation de ce grès « assez rebelle à la sculpture mais de taille assez aisée... » l'une des « particularités » de l'art roman de notre région. »

Des bourgs étagés sur les coteaux qui s'appuient sur les vallons



UP10-20-16 Des bourgs étagés qui relient les vallons aux plateaux et ajoute au pittoresque du paysage (Coulans-sur-Gée)

Les bourgs sont principalement implantés à l'appui des vallées avec un accès souvent direct à l'eau. Ils s'étirent le long des rivières et sur les coteaux exposés au sud sur des lignes parallèles aux courbes de niveaux. Le long de la rivière, on retrouve en interface avec le bourg un riche patrimoine de moulins, biefs, ponts, chaussées et lavoirs qui interrompent souvent le ruban jardiné des potagers qui bordent l'eau.



UP10-20-17 Un patrimoine spécifique de moulins, ponts et chaussées, qui anime une frange de bourg au bord de l'eau (Vallon-sur-Gée)

Ces bourgs étagés sont particulièrement lisibles depuis les points de vue du sud vers le nord et offrent également des effets de belvédères intéressants sur les vallées. Ils contribuent à donner une image de campagne pittoresque à ces vallées et les clochers pointent en repère discret sur le plateau pour signaler la présence des bourgs.

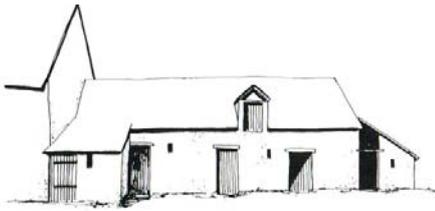


UP10-20-18 Clocher signalant un bourg depuis le plateau cultivé ouvert (Epineu-le-Chevreuil)

Un bâti rural qui s'organise en villages autour des points d'eau

Source : CAUE de la Sarthe. Architectures rurales en Sarthe, Champagne mancelle. 1991.

« La rareté des points d'eau a entraîné une organisation de l'habitat tranchant avec le reste du département. Les bâtiments agricoles sont regroupés en villages. Une grosse ferme constituant parfois à elle seule le hameau. Autre particularité, si le bordage reste généralement de petite dimension, les bâtiments d'habitation des grandes exploitations sont fréquemment dotés d'un élevage habitable. Cependant, dans ce pays de tradition d'élevage, c'est au bétail que sont réservées les plus vastes constructions. Sous un même toit, peuvent être réunis plusieurs étables et l'écurie. (...) Dans ce pays verdoyant, les couvertures sont de tuiles plates, tuiles de Domfront ou de Saint-Symphorien tout proche. L'ardoise y est parfois associée, provenant de Parennes. »



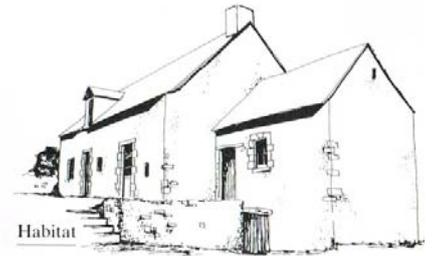
Petite annexe

*Accrochages successifs en pignon.
Bris de toiture adoucissant la pente de toiture.
Portes un battant en planches.*



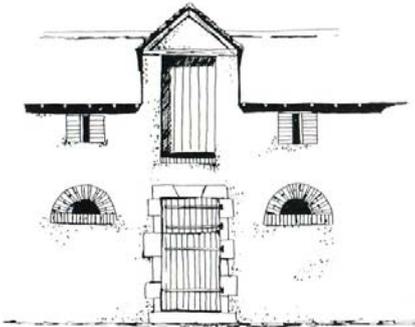
Habitat

*Une grange ouverte en retour, essentage bois sur la tête de pignon.
Un four appuyé en appentis sur le pignon.
Deux fenêtres barraudées.*



Habitat

*Adaptation au terrain des constructions.
Ouvertures de la partie habitée appareillées.
Lucarne au-dessus de la porte.*



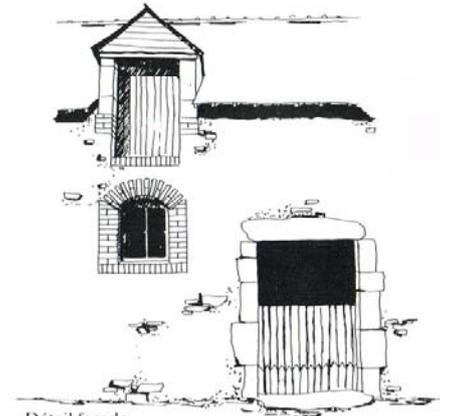
Détail façade

*Symétrie parfaite de la composition.
Superposition lucarne/porte.
Ouvertures d'aération demi-circulaire en briques.*



Façade

*Appui de la fenêtre formant linteau de porte.
Escalier d'accès au rez-de-chaussée.
Sous-sol semi-enterré formant atelier.*



Détail façade

*Gerbère avec jambages maçonnés.
Superposition des ouvertures.
Porte basse, deux vantaux.*

UP10-20-19bis Planche de croquis architecturaux des typologies du bâti rural des champagnes mancelles (Source : CAUE de la Sarthe)

Cette riche terre d'élevage et de cultures est également marquée par un important patrimoine de châteaux et de logis Renaissance. Implantés dans la partie haute des vallées, ils se distinguent souvent très partiellement dans la trame bocagère ou de boisements qui les encadrent.



UP10-20-19 Un patrimoine de châteaux qui ponctue le paysage rural, discrètement enchâssé dans l'écrin de verdure des vallées et des boisements (Château de Coulans-sur-Gée)

Ces châteaux s'adossent parfois au bourg ajoutant à son caractère patrimonial et singularisant sa silhouette dans le lointain.



UP10-20-20 Silhouette caractéristique du bourg de Pruilé-le-Chétif marquée par son clocher et la tour en ruine du château adossé au bourg

Un bâti d'exploitation qui traduit le dynamisme agricole

Véritable grenier à grain de l'ouest sarthois, les champagnes ondulées Sarthoises et de Conlie se situent au cœur de la région d'élevage des poulets de Loué. Cette tradition volaillière ancienne du Maine s'est développée autour de l'image de marque de Loué avec une labellisation qui produit aussi des effets sur le paysage. La mise en place d'un cahier des charges scrupuleux pour l'élevage de ces volailles labellisées se traduit directement dans le paysage par le développement sur quasiment chaque siège d'exploitation de bâtiments d'élevage conçus et aménagés sur un modèle commun : les bâtiments sont ouverts sur un espace extérieur d'au moins 2m² par animal appelé parcours. Ces derniers sont composés de prairies, de haies et d'arbres, abris naturels recherchés par les volailles craignant le soleil de l'été et les pluies de l'automne. Basé sur un principe d'autosuffisance (production de grain et paille pour les volailles) ces exploitations constituent un motif paysager identitaire de la plaine de Conlie (et plus largement de la Champagne et du Maine sarthois).



UP10-20-21 Motif paysager spécifique des bâtiments d'élevage de volaille et leurs structures végétales associées qui marquent le paysage par leur caractère répétitif (Poillé-sur-Vègre)

2.4. Un territoire de passage avec des infrastructures marquantes

Lignes TGV et haute-tension à Tassé



A81 à Joué-en-Charnie



UP10-20-23 Des infrastructures qui constituent des ruptures physiques et visuelles marquantes dans le paysage de champagne

Cette unité paysagère est très fortement marquée par le passage de nombreuses infrastructures majeures :

- Autoroutes A11, A81 et A28
- Lignes électriques haute tension
- Ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) et ligne ferroviaire classique

Si ces éléments sont plus particulièrement développés dans la partie dynamique des paysages, ils n'en constituent pas moins des éléments de caractères paysagers forts pour l'unité en induisant des ruptures visuelles mais aussi physiques dans l'appréhension du territoire. Ils constituent par ailleurs des modes de perception « à grande vitesse » des paysages de champagne dont on ne perçoit que les lignes essentielles.



UP10-20-24 Ligne ferroviaire à grande vitesse en construction

Pour aller plus loin sur le patrimoine bâti et naturel

Rubrique patrimoine :

- *Lien vers le chapitre 15-20-10 les paysages institutionnalisés*
- *Patrimoine naturel sur le site de la DREAL - Base communale* : <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique5>
- *Patrimoine site et paysages sur le site de la DREAL - Base communale* : <http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique6>

Cette page permet aussi d'accéder aux deux sites suivants :

- [l'Atlas des Patrimoines du Ministère de la Culture](#)
- [les Bases Architecture et Patrimoine du Ministère de la Culture](#)

Rubrique Trame verte et bleue :

Lien vers le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) des Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/trame-verte-et-bleue-a1761.html>

3. Les sous-unités paysagères des champagnes ondulées sarthoises

Les champagnes ondulées sarthoises se caractérisent par un relief plus ou moins ondulé et des structures végétales associées allant des champs ouverts aux forêts en passant par les trames bocagères avec une implantation du bâti liée à l'eau. Les variations du relief, des structures végétales et l'implantation du bâti sont ici les principaux critères qui permettent de discerner les sous-unités paysagères :

- Les buttes boisées de la champagne sarthoise
- La champagne ondulée de Loué
- La champagne boisée de Mézières

[Le lien vers la carte des unités et sous-unités paysagères des Champagnes ondulées sarthoises](#)

3.1 Les buttes boisées de la champagne sarthoise



UP10-31-01 Paysage ondulé marqué sur l'horizon par des buttes boisées (Crannes-en-Champagne)

Cette sous-unité présente les caractères les plus marquants de l'unité paysagère. On y retrouve un paysage ondulé de buttes boisées avec une implantation des bourgs en position dominante (versant sud) sur les petites vallées sinueuses. La trame bocagère se développant dans les fonds de vallées quadrille des prairies humides qui alternent parfois avec des cultures dans les fonds de vallées les plus larges ou les pentes douces des pieds de coteaux.



UP10-31-02 Un paysage mêlant trame bocagère et grandes cultures (Brains-sur-Gée)

Sur les hauteurs, les zones plus planes ouvrent de longues perspectives sur les grandes cultures parfois interrompues par les rideaux de peupliers dont les frondaisons émergent des vallées. Ce secteur présente une architecture plutôt calcaire avec une poche d'architecture vernaculaire de Roussard au sud en transition avec la vallée de la Sarthe.

Ce qui distingue particulièrement cette sous-unité notamment sur sa frange ouest, c'est la pression urbaine de l'agglomération mancelle qui se manifeste au travers des importantes zones pavillonnaires qui ceinturent les bourgs. On retrouve également le même phénomène sur la frange sud par les reports de pression urbaine sur le plateau des bourgs de la vallée de la Sarthe (qui ne peuvent s'étendre dans les zones inondables de la vallée).



UP10-31-03 Une pression urbaine de l'agglomération mancelle qui ceinture les bourgs de deuxième couronne (Saint-Georges-du-Bois)

3.2 La champagne ondulée de Loué



UP10-32-01 Paysage du plateau ondulé cultivé marqué par les infrastructures électriques (

Ce paysage de plateau plus amplement ondulé s'ouvre sur les parties hautes sur des grandes cultures à peine ponctuées de restes de haies ou d'arbres isolés : c'est véritablement un secteur d'openfield traditionnel. Les vallées sinueuses plus amples orientées nord/sud sont marquées par une trame bocagère plus dense (ambiances plus intimes).



UP10-32-02 Un réseau bocager relativement dense, animé d'anciens vergers, qui structure les vallées

Les bourgs s'étagent souvent à partir du fond de vallée notamment sur la Gée et se démarquent par une architecture calcaire et de roussard.



UP10-32-03 Des bourgs qui se démarquent du bocage des vallons par leurs couleurs chaudes (Saint-Christophe-en-Champagne)

La présence de petites ponctuations boisées sur des crêtes referme localement le paysage. Le patrimoine bâti important se distingue par sa richesse avec notamment de beaux éléments du XV et XVI dans le secteur de Loué.



UP10-32-04 Un riche patrimoine bâti qui ponctue le paysage rural (

Cette sous-unité paysagère est fortement marquée par le dynamisme agricole (silos à grain, usines de transformation agro-alimentaires, bâtiments d'élevage et hangars d'exploitation...) tant dans les cultures que dans l'élevage.



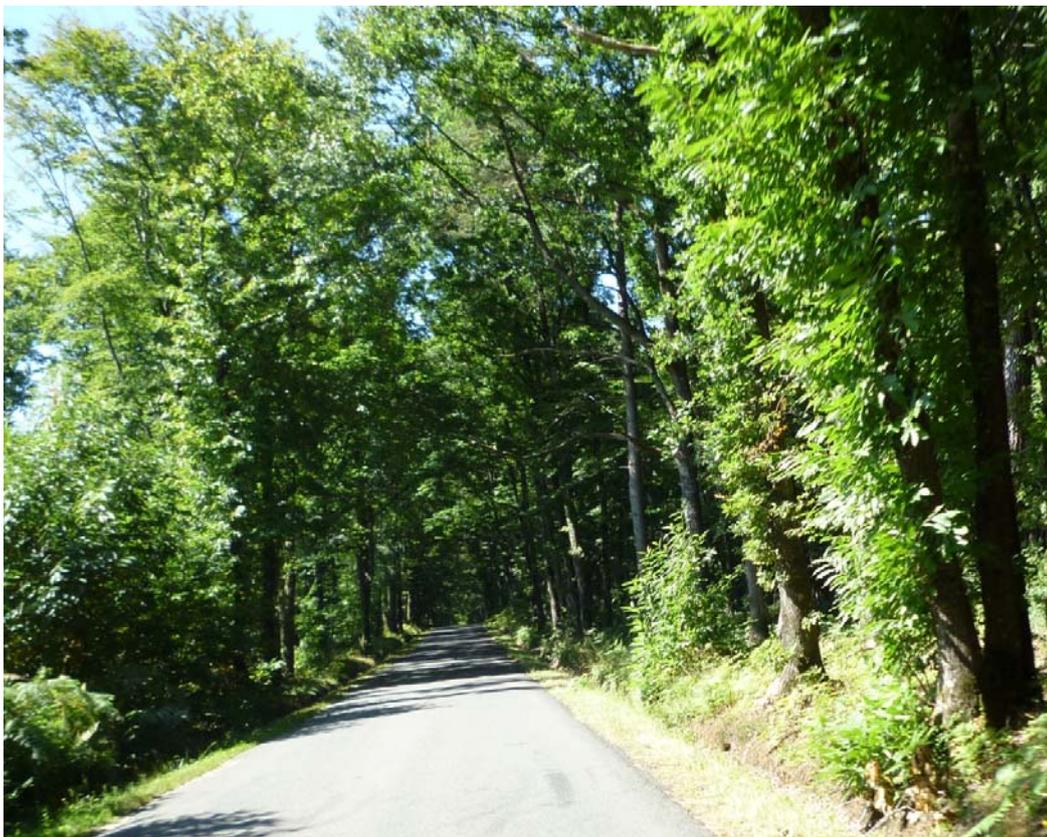
UP10-32-05 Un paysage dessiné par l'agriculture contemporaine associant grandes cultures, les bâtiments d'élevages volaillers labellisés et les usines de transformation (Pirmil, Loué)

3.3 La champagne boisée de Mézières



UP10-33-01 Des vues dominantes depuis les promontoires de la cuesta de Mézières ouvrant de larges panoramas sur la vallée de la Sarthe alternant avec les ambiances boisées fermées (La-Chapelle-Saint-Fray)

Cette sous-unité paysagère s'appuie sur la cuesta de Mézières et présente donc les reliefs les plus marqués. Ce paysage ondulé semi ouvert est fortement structuré par les crêtes boisées des forêts de Mézières, de La Bazoge et du Tronchet qui referment les vues au sud de la sous-unité.



UP10-33-02 Des ensembles boisés qui referment le paysage sur des ambiances forestières (Forêt de Mézière – Sainte-Sabine-de-Longève)

Les bourgs sont implantés à l'appui des vallées orientées nord-nord-est/ sud-sud-ouest avec des effets remarquables de belvédères et de promontoires ouvrant des perspectives sur la vallée de la Sarthe à l'est ou à l'ouest la Champagne de Conlie.

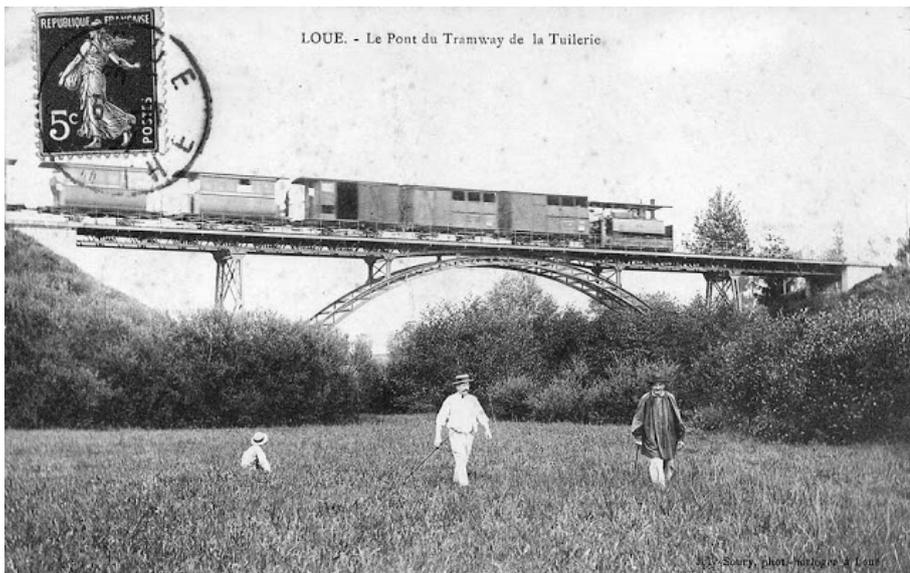


UP10-33-03 Des bourgs implantés à la charnière entre vallons et buttes, dont la silhouette se détache sur les lisières boisées (Domfront-en-Champagne)

Le réseau bocager dense dans les vallées crée des continuités visuelles avec les boisements et masque les enfilades d'étangs qui jalonnent l'amont des ruisseaux et rivières. Les buttes sont jalonnées par un important patrimoine de châteaux et chapelles à l'appui des boisements.



UP10-33-04 Un bocage qui tisse des continuités paysagères entre les fonds de vallées et les crêtes boisées (Domfront en Champagne)



UP10-40-01 Un viaduc sur la Vègre fut construit à la Tuilerie pour permettre le passage de la ligne Le Mans - Saint-Denis-d'Orques (Source : Blog de la gare de tramway de Saint-Denis-d'Orques. Le pont du tramway de la Tuilerie (Loué. [en ligne] Disponible sur <http://tramwaydestdenisdorques.blogspot.fr/> (Consulté en 06/2015))

L'ouverture progressive des paysages en lien avec l'évolution de l'activité agricole

Le secteur de Loué est particulièrement représentatif des évolutions qui contribuent à modifier progressivement les paysages agricoles. Ainsi la comparaison des orthophotos de 1958 et 2010 montre une simplification quasi-systématique de la trame parcellaire. Si ce phénomène est globalement moins marqué aux abords des vallées, où des superficies moins importantes et des formes moins géométriques persistent, on assiste sur les plateaux agricoles à un phénomène généralisé de regroupement parcellaire au profit d'une agriculture toujours plus investie dans l'activité céréalière. A noter que l'installation de l'autoroute au nord du bourg ainsi que le développement urbain participent également à la recomposition de l'organisation parcellaire.

Conséquence de ce phénomène, l'agrandissement des parcelles et la diminution du linéaire de haies provoquent l'ouverture progressive des paysages agricoles, phénomène particulièrement visible dans la partie sud-ouest de l'unité paysagère des champagnes ondulées sarthoises. Les quelques haies ou tronçons de haies présents sur les plateaux sont composés d'arbustes (vestiges de la généralisation du bocage au cours des XVIII^e et XIX^e siècles).



UP10-40-02 Le développement de l'activité de céréaliculture contribue à ouvrir le paysage agricole (Loué - 2015)



UP10-03-ORTHO_1958 - Loué - Orthophoto 1958 - (source IGN)



UP10-02-ORTHO_ - Loué - Orthophoto 2010 -- (source IGN)

Certains bâtiments d'activités modifient les échelles de perception

Corollaire des dynamiques d'ouverture des paysages qui caractérisent les espaces ruraux du secteur de Loué, l'inscription visuelle des bâtis en lien avec l'activité agricole s'en trouve d'autant plus marquée. Avec l'essor des élevages avicoles, mais également des élevages bovins et porcins, les gros bâtiments d'élevage se sont multipliés dans le paysage.

Cette caractéristique est d'autant plus fondée pour le secteur de Loué qu'une imposante usine d'alimentation située dans le secteur des industries agricoles au sud-est du bourg est visible depuis des kilomètres à la ronde et notamment depuis la RD 21 à l'est du bourg. Les caractéristiques du bâtiment, sa taille imposante, ses lignes géométriques en font un élément qui perturbe la lecture des échelles du paysage, notamment dans l'appréhension des distances.



UP10-40-03 Sur le secteur de Loué, une superstructure en lien avec l'activité agricole brouille les jeux d'échelle (Loué – 2015)

Une majorité de bâtis agricoles bien intégrés à l'environnement paysager

Au-delà de ce cas particulier, l'inscription des bâtis agricoles dans le paysage reste globalement qualitative. Deux éléments explicatifs à cela : d'une part, la fréquente implantation à flanc de coteau explique une certaine discrétion des bâtiments ; d'autre part, les incitations du label Poulet de Loué vise la replantation des haies et des arbres à proximité des exploitations avicoles en vue de limiter les phénomènes d'érosion des sols, de faciliter les retenues d'eau d'offrir un abri à la faune et de participer à la préservation des paysages de qualité.



UP10-40-04 Les haies rendent plus discrètes l'inscription paysagère des bâtis agricoles en lien avec l'élevage avicole Bâtiments avicoles Loué – (2010)



UP10-40-05 Le développement des bâtiments agricoles rend la question de la préservation du maillage bocager plus importante d'un point de vue paysager (Lavardin – 2015)

Un renforcement des boisements sur les crêtes

La comparaison des orthophotos de 1958 et 2010 montre un renforcement progressif des boisements sur les crêtes. Dans le secteur de Loué, ce phénomène est notamment perceptible à l'ouest du bourg. Ces reliefs arborés contribuent ainsi à structurer les perspectives paysagères en proposant des contrastes aux paysages agricoles ouverts. On retrouve régulièrement cette ambiance de plaine ouverte et de crêtes boisées au sein de l'unité paysagère.



UP10-40-06 Le renforcement des boisements sur les crêtes est visible depuis les plateaux au sud de Loué (Loué – 2015)



UP10-40-07 Le renforcement des boisements sur les crêtes est une donnée paysagère que l'on retrouve en plusieurs endroits de l'unité (Mézières-sous-Lavardin – 2015)

Une fermeture progressive des paysages au niveau de la vallée

Les dynamiques de fermeture des paysages de vallée sont une constante de l'unité des champagnes ondulées sarthoises. Le secteur de Loué offre un exemple concret de cette évolution avec une densification généralisée des boisements aux abords des cours de la Vègre et du Palais. Cette fermeture des paysages de vallées s'effectue via le renforcement de petits boisements aux abords des cours d'eau ou par le renforcement des haies les bordant.



UP10-40-08 La tendance au renforcement du linéaire bocager tend à fermer progressivement les vallées (Loué – 2015)

Les développements urbains gagnent les plateaux

L'exemple du secteur de Loué permet d'appréhender la diversité des développements urbains qui s'ils sont homogènes par leur architecture pavillonnaire se sont effectués sur des modèles divers. Ainsi, l'est et le nord du bourg ont accueilli une forme d'extension urbaine caractérisée par un mitage aux abords des voies routières. Au nord-ouest du bourg, et plus récemment au sud-est, l'extension urbaine se fait sous une forme plus organisée, sur le modèle du lotissement. Dans les deux cas, le développement du tissu pavillonnaire en extension du bourg contribue à homogénéiser le paysage de transition entre ville et campagne. Sur les façades tournées vers les champs ouverts, l'exposition visuelle des nouveaux quartiers pavillonnaires est largement accentuée.



UP10-40-09 L'ouverture des paysages au sein des plateaux agricoles renforce l'exposition visuelle des extensions résidentielles (Loué – 2015)



UP10-40-10 Le développement de l'urbanisation sous forme pavillonnaire est très visible dans un contexte de paysage ouvert (Saint-Sabine-sur-Longèves – 2015)

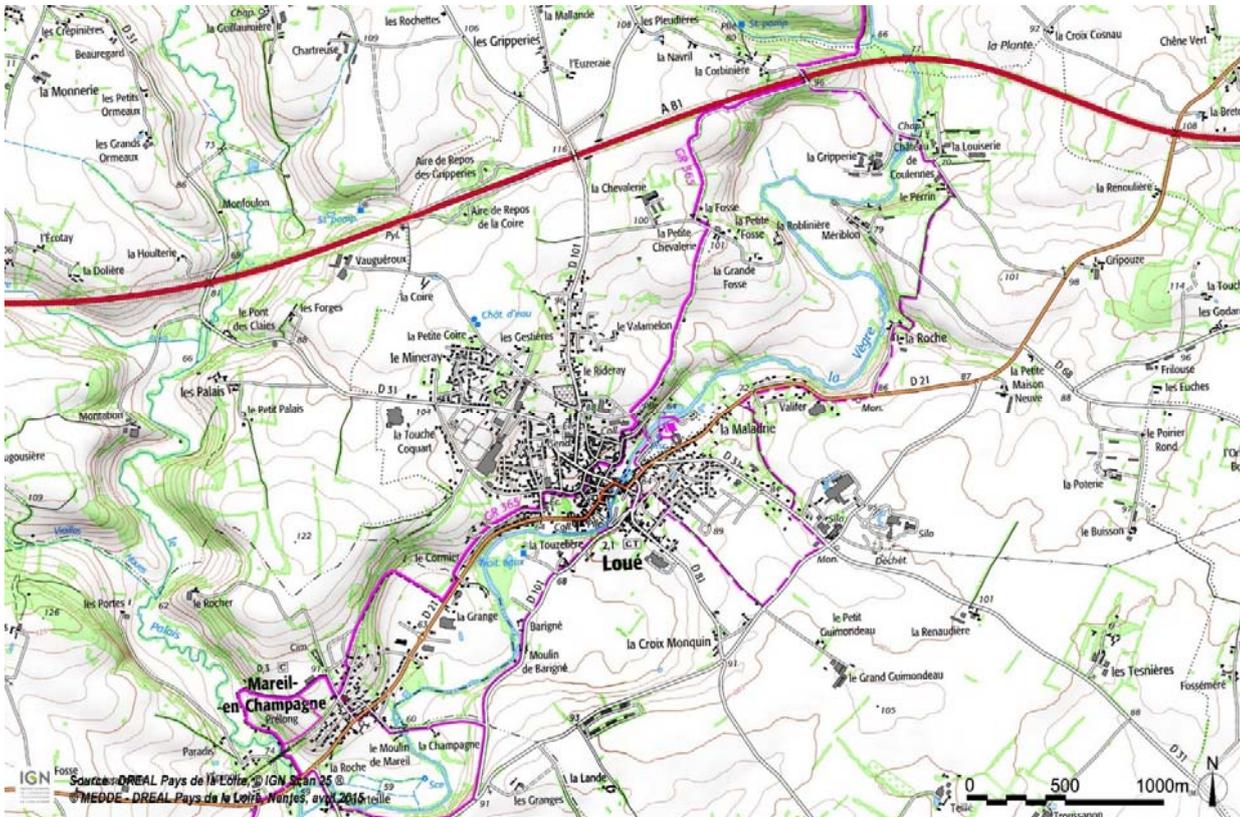
Le développement des zones d'activités ferme le paysage de la vallée



UP10-40-11 Les paysages de champs ouverts rendent l'extension des zones d'activités plus visibles depuis les coteaux du sud de Loué (Loué – 2015)

La voie historique reliant la commune de Loué à celle de Mareil-en-Champagne s'étire en fond de vallée en longeant la Vègre. Si l'orthophoto de 1958 affiche une coupure d'urbanisation bien lisible entre les deux bourgs, les évolutions urbaines ont depuis conquis les abords de la voie et créent une forme de continuum urbain composé principalement de bâtiments d'activités commerciales. La succession des bâtiments volumineux est très visible depuis les coteaux au sud du bourg. Elle contribue par ailleurs, à fermer le paysage de la vallée, et ajouté à la densification des boisements, à faire disparaître la rivière du paysage de la vallée.

Des axes structurants qui se multiplient dans le paysage



UP10-01-IGN2013- Carte IGN 2013 du secteur de Loué-(source Scan 25- IGN)

L'inscription de l'autoroute A81 dans le paysage du secteur de Loué reste relativement discrète. Les mouvements des reliefs, de même que la densité des boisements contribuent à camoufler cet axe structurant qui émerge en de rares endroits lorsqu'il emprunte les hauteurs des plateaux. Dès lors, les paysages agricoles ouverts accentuent la visibilité de la voie. La relative discrétion des grandes infrastructures routières et ferroviaires est une caractéristique que l'on retrouve régulièrement dans le paysage de l'unité des champagnes ondulées sarthoises.



UP10-40-12 Le développement des infrastructures n'est pas toujours prégnant dans le paysage. Ici, l'encaissement de la voie ferrée rend sa présence plus discrète dans le paysage (La Chapelle-saint-Fray – 2015)



UP10-40-13 Dans le secteur de Loué, l'aménagement de l'autoroute n'a pas contribué à une modification profonde du paysage (Loué – 2015)

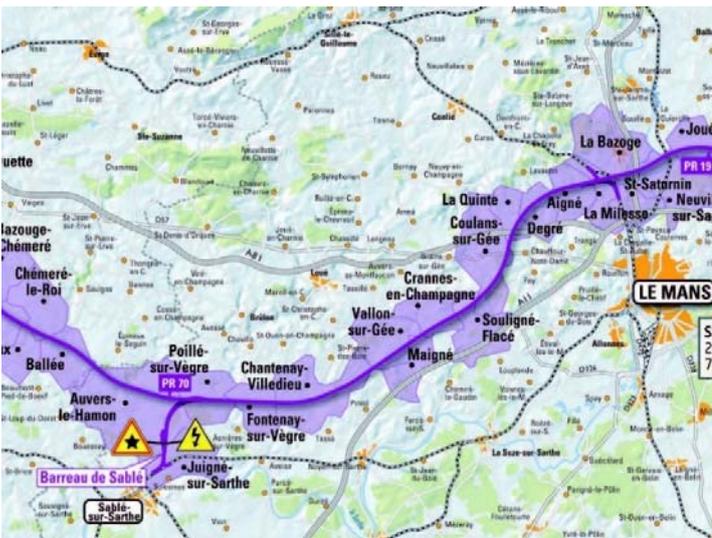
Pour autant, le développement des infrastructures avec en point d'orgue l'aménagement de la ligne de chemin de fer LGV entre Le Mans et Rennes contribue à accentuer leur visibilité dans le paysage de l'unité. Témoignage du développement accéléré de l'implantation des infrastructures et des conséquences sur le paysage, les remblais se multiplient ainsi que les délaissés, notamment au croisement des infrastructures principales. L'implantation de la ligne LGV devrait accentuer ce phénomène dans les années à venir.



UP10-40-14 La multiplication des réseaux, des remblais, des délaissés s'accélère avec le développement de la ligne LGV au sein de l'unité paysagère (Lavardin - 2015)

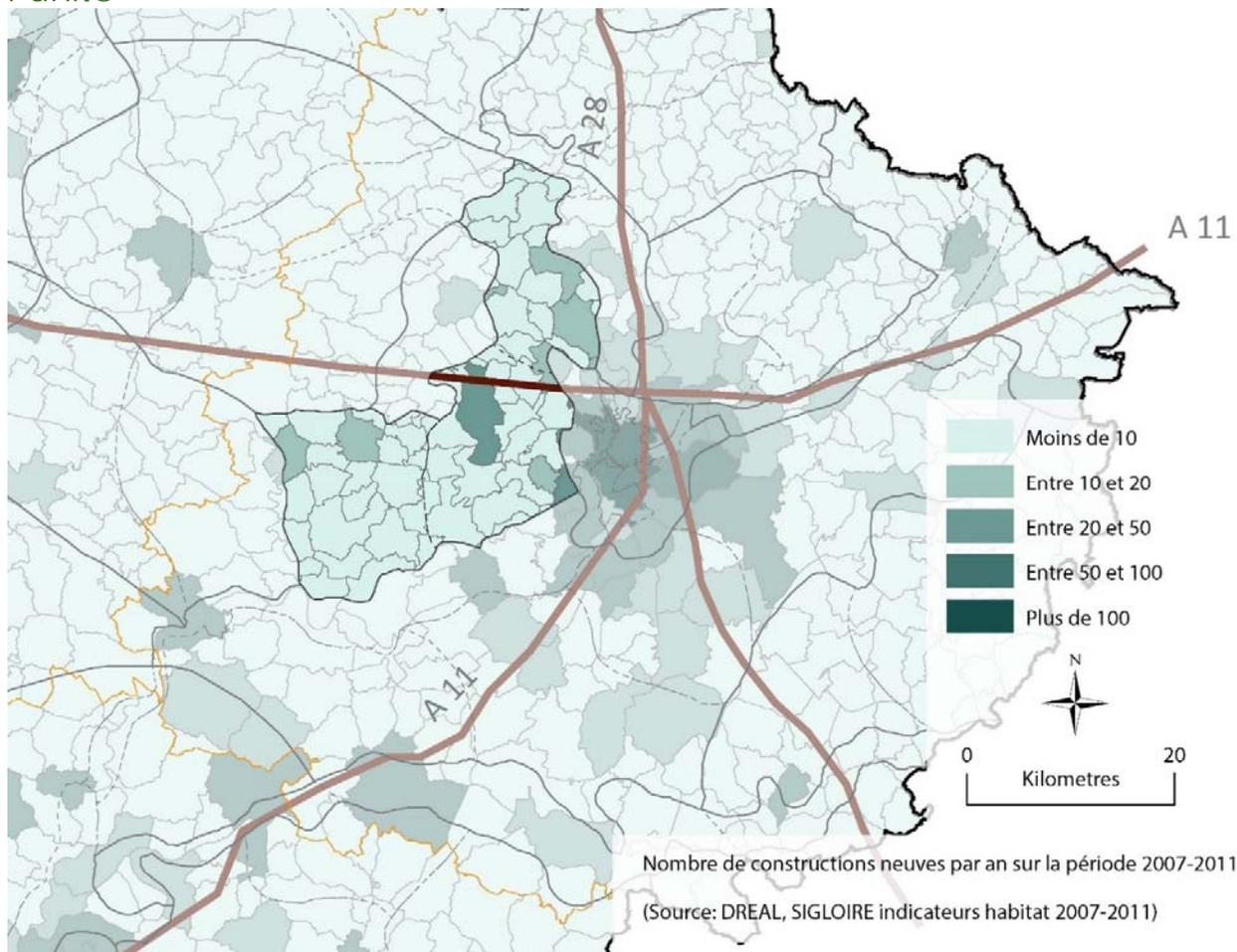


UP10-40-15 Des ouvertures qui se créent dans le paysage avec le développement de la ligne LGV au sein de l'unité paysagère (Souigné-Placé - 2015)



UP10-40-16 (source : RFF. Cartographie du tracé. [en ligne] Disponible sur <<http://www.lgv-bpl.org/caracteristiques-projet/cartographie-trace>> (Consulté en 04/2015)

4.2 L'influence mancelle accentue les dynamiques constructives à l'est de l'unité



UP10-DYN Les dynamiques constructives au sein de la partie est de l'unité sont influencées par la présence du pôle manceau
(Source : DREAL, SIGLOIRE. Indicateurs habitat 2007-2011)

La carte des constructions neuves sur la période 2007-2011 affiche des dynamiques plus soutenues pour les communes situées en périphérie mancelle et celles situées aux abords des axes de communication principaux (A81 et A11, RD 304, RN 157). L'exemple des dynamiques enregistrées au niveau de Coulans-sur-Gée témoigne de l'attractivité des communes situées aux abords de ces axes majeurs et notamment de la RD 357, axe historique reliant Le Mans à Laval, parallèle à l'autoroute A 81. Le paysage des bourgs avoisinant le pôle manceau est ainsi soumis à une évolution progressive marquée par les extensions urbaines de type pavillonnaire, qui lorsqu'elles sont relativement denses, produisent un paysage de centre bourg homogène, comme l'atteste le bourg de Saint-Georges-du-Bois.



UP10-40-17 Les bourgs de l'unité sous pression mancelle s'étendent sous une forme pavillonnaire (La Bazoge - 2015)



UP10-40-18 Les extensions résidentielles récentes du bourg de Saint-Georges-du-Bois sont en partie liées au phénomène de polarisation mancelle (2010)

La partie sud-est de l'unité paysagère (secteur d'Etival-lès-le-Mans) est le secteur au sein duquel la pression mancelle est la plus visible. Témoignage de ce phénomène de polarisation assez marqué, le mitage progressif de l'espace rural qui s'exprime au travers de la prolifération des bâtis à vocation résidentielle et économique. Sur ce secteur, l'absence d'un modèle d'aménagement organisé est visible avec des constructions qui se réalisent indistinctement à l'appui des hameaux existants, en continuité des bourgs, ou aux abords des voies et des échangeurs structurants.

4.3 Le développement des zones d'activités aux abords des voies principales



UP10-40-21 Le développement des zones d'activités contribue à modifier le paysage des abords des infrastructures principales- (Trangé - 2015)

L'unité paysagère des champagnes ondulées sarthoises comporte notamment comme caractéristiques majeures d'être traversée par des axes structurants d'échelle régionale rejoignant le pôle angevin (A11), sabolien (D309), lavallois (A81 et D357) et alençonnais (A28 et D338). Ces infrastructures routières, de par les facilités d'accessibilité qu'elles génèrent, sont le support d'un développement urbain à vocation économique qui progresse régulièrement. Les voies départementales structurantes sont ainsi accompagnées d'un défilé de bâtiments d'activités qui se densifient à l'approche du pôle manceau et peuvent créer un effet de continuum urbain. Les échangeurs autoroutiers deviennent également des secteurs de développement économique, comme en témoigne l'aménagement de la zone d'activités au niveau de l'échangeur (A11) de Le Mans-ouest à Trangé.

4.4 Un maillage végétal qui se maintient à l'est de l'unité paysagère

Auprès des paysages peu vallonnés de grandes cultures prennent place des paysages où dominent reliefs et trames arborées. Si l'ouest de l'unité paysagère, à l'image du secteur de Loué, connaît des dynamiques d'ouverture soutenues en lien avec l'intensification de l'activité céréalière, les parties est et nord-est de l'unité sont toujours caractérisées par la présence de nombreux boisements. Ces données générales ne doivent cependant pas cacher des dynamiques différenciées. En effet, si les nombreux boisements des crêtes tendent à se renforcer progressivement, le maillage bocager à l'appui des reliefs mouvementés se déstructure progressivement pour faciliter le regroupement des parcelles dédiées à l'activité agricole.



UP10-40-22 Malgré une ouverture progressive de la maille bocagère sur les pentes des coteaux, la trame boisée reste présente (Mézières-sous-Lavardin - 2015)



UP10-40-23 Malgré des traces d'ouverture visibles, la trame bocagère est globalement préservée à l'est de l'unité paysagère (Saint-Christophe-le-Jambet – 2015)

5. Les enjeux de l'unité paysagère

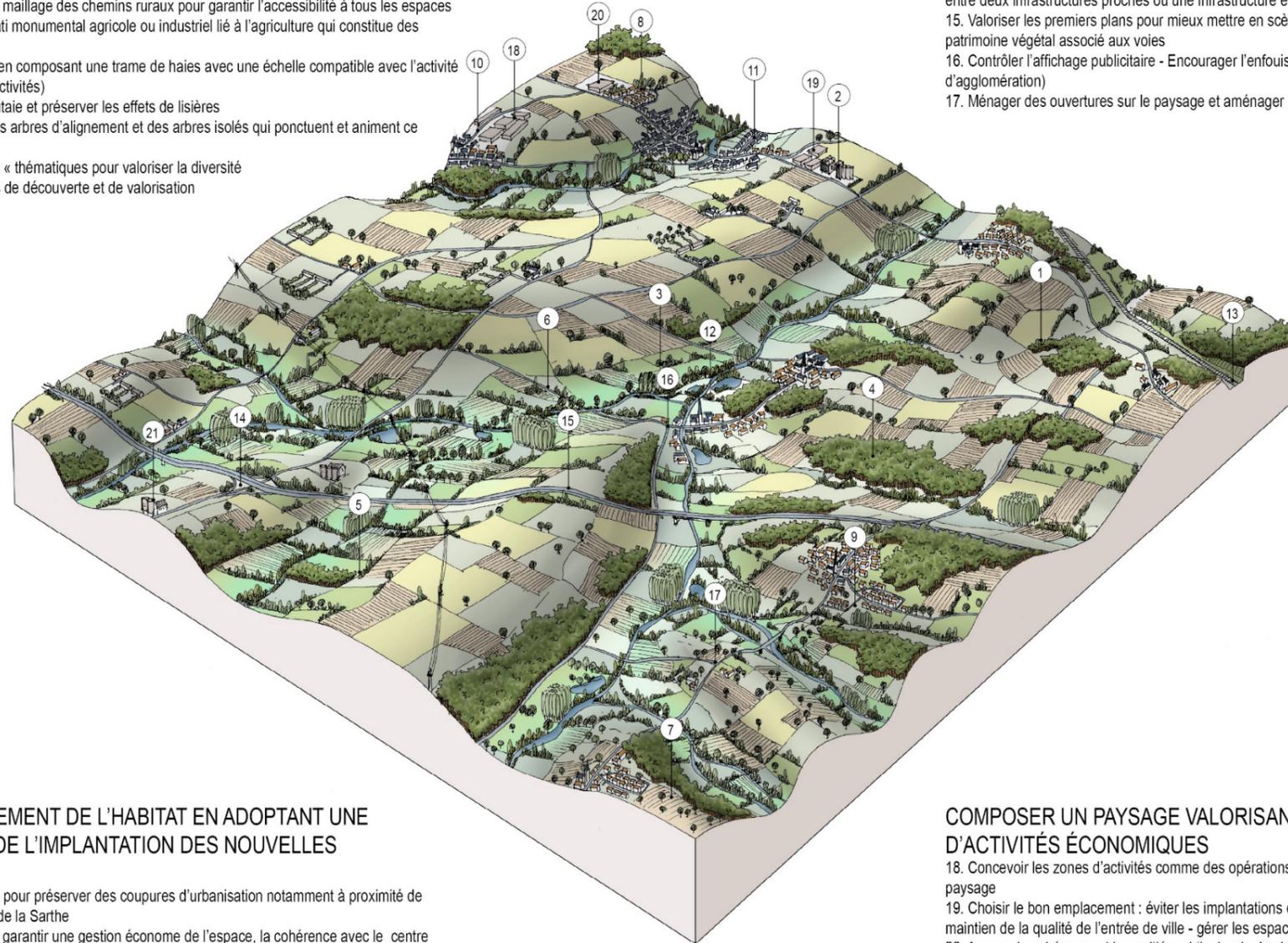
Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère des champagnes ondulées sarthoises (10)

EVITER LA SIMPLIFICATION DES PAYSAGES DE GRANDES CULTURES ET PRÉSERVER LE BOCAGE DES VALLÉES POUR VALORISER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES

1. Accompagner les mutations des modes de culture pour assurer les continuités hydrauliques et leurs structures végétales associées et pour maintenir le maillage des chemins ruraux pour garantir l'accessibilité à tous les espaces
2. Veiller à la qualité architecturale du bâti monumental agricole ou industriel lié à l'agriculture qui constitue des repères paysagers.
3. Préserver le bocage dans les vallées en composant une trame de haies avec une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités)
4. Valoriser les paysages forestiers de futaie et préserver les effets de lisières
5. Assurer la pérennité des bosquets, des arbres d'alignement et des arbres isolés qui ponctuent et animent ce paysage ouvert
6. Développer les « chemins de traverse » thématiques pour valoriser la diversité des paysages en confortant les supports de découverte et de valorisation

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

13. Composer avec la topographie naturelle pour éviter les déblais/remblais dans la conception des nouvelles infrastructures
14. Limiter et qualifier les délaissés urbains ou routiers et accompagner l'évolution des secteurs sensibles situés entre deux infrastructures proches ou une infrastructure et une frange urbaine
15. Valoriser les premiers plans pour mieux mettre en scène les perspectives sur le paysage et préserver le patrimoine végétal associé aux voies
16. Contrôler l'affichage publicitaire - Encourager l'enfouissement des réseaux (notamment en entrée d'agglomération)
17. Ménager des ouvertures sur le paysage et aménager les belvédères et points d'arrêt



MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT EN ADOPTANT UNE APPROCHE QUALITATIVE DE L'IMPLANTATION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

7. Protéger le foncier et l'activité agricole pour préserver des coupures d'urbanisation notamment à proximité de l'agglomération mancenne et de la vallée de la Sarthe
8. Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économe de l'espace, la cohérence avec le centre bourg et la lisibilité des paysages
9. Anticiper les délaissés agricoles et veiller à la continuité des cheminements doux entre ville/bourgs et campagne
10. Maîtriser la perception des franges urbaines et des îlots industriels par la qualité de composition urbaine ou paysagère (appui sur les structures végétale, le relief...)
11. Utiliser la maille bocagère pour travailler la perception des franges urbaines et de l'habitat diffus
12. S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en régénérant les haies, préservant les grands sujets et le petit parcellaire

COMPOSER UN PAYSAGE VALORISANT POUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

18. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec leur contexte paysage
19. Choisir le bon emplacement : éviter les implantations en point haut - concilier l'effet de vitrine et le maintien de la qualité de l'entrée de ville - gérer les espaces de recul entre les voies et les bâtiments
20. Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités) et masquer ou accompagner les zones de stockage et les aires de manœuvre et de stationnement
21. Travailler l'insertion dans le paysage des bâtiments les plus isolés (implantation, topographie, architecture, clôture, plantations)

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ENJEUX DES PAYSAGES A L'ECHELLE REGIONALE :

Lien sur les enjeux régionaux

Les enjeux développés sont des pistes de réflexion et d'action pour les acteurs locaux qui font écho aux enjeux révélés à l'échelle régionale. Ils se traduisent de manière synthétique dans le bloc diagramme ci-dessus.

5.1 Eviter la simplification des paysages de grandes cultures et préserver le bocage des vallées pour valoriser la diversité des paysages

Les dynamiques paysagères ont montré une simplification globale des paysages de grande culture, particulièrement sensible dans le secteur de Loué notamment. Au-delà du caractère identitaire et qualitatif des paysages, ces dynamiques modifient également sensiblement la perception des espaces bâtis et notamment des constructions agricoles. Maintenir et redévelopper des motifs paysagers est essentiel pour maîtriser cette dynamique ou en atténuer l'impact visuel.

- Accompagner les mutations des modes de culture pour assurer les continuités hydrauliques et leurs structures végétales associées et pour maintenir le maillage des chemins ruraux pour garantir l'accessibilité à tous les espaces
- Veiller à la qualité architecturale du bâti monumental agricole ou industriel lié à l'agriculture qui constitue des repères paysagers : le secteur de Loué livre des exemples particulièrement parlants de cet enjeu avec la présence de bâtiments en lien avec l'industrie agro-alimentaire très imposants qui perturbent la perception des échelles du paysage
- Préserver le bocage dans les vallées en composant une trame de haies avec une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités). La question de la densification végétale des vallées appelle par ailleurs une certaine vigilance au vu des exemples de fermeture relevés notamment dans le secteur de Loué et au nord-est de l'unité
- Valoriser les paysages forestiers de futaie et préserver les effets de lisières : Certains secteurs (exemple de Mézières-sous-Lavardin) ont montré des exemples de renforcement des boisements sur les crêtes qui tendent à diluer les effets de lisière
- Assurer la pérennité des bosquets, des arbres d'alignement et des arbres isolés qui ponctuent et animent ce paysage ouvert : si dans certains secteurs, notamment dans l'ouest de l'unité, l'enjeu de reconstitution des linéaires bocagers est prégnant, dans d'autres (exemple de Mazières-sous-Lavardin, Saint-Christophe-le-Jambet), l'enjeu de préservation du maillage structuré est important. Cet effort de reconstitution/préservation doit notamment permettre d'assurer une intégration plus qualitative des bâtiments agricoles
- Développer les " chemins de traverse " thématiques pour valoriser la diversité des paysages en confortant les supports de découverte et de valorisation. Le développement des circuits de randonnée facilite notamment la découverte des paysages (exemple de Trangé)



UP10-50-01 Le maintien du réseau bocager permet d'améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles (Aigné)



UP10-50-02 Le développement des circuits de randonnée facilite la découverte des paysages (Trangé – 2015)

5.2 Maîtriser le développement de l'habitat en adoptant une approche qualitative de l'implantation des nouvelles constructions

Au même titre que pour les bâtiments agricoles, le paysage est, de fait, plus sensible au développement résidentiel, en raison de l'ouverture visuelle observée sur l'unité paysagère. La composition urbaine, le traitement des franges et la qualité architecturale des constructions sont visibles de loin et constituent donc un enjeu pour le maintien d'une harmonie du grand paysage. Par ailleurs, les enjeux en lien avec le développement résidentiel sont particulièrement prégnants sur la partie sud-est de l'unité avec les phénomènes de polarisation mancelle.

- Protéger le foncier et l'activité agricole pour préserver des coupures d'urbanisation notamment à proximité de l'agglomération mancelle et de la vallée de la Sarthe
- Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économe de l'espace, la cohérence avec le centre bourg et la lisibilité des paysages. Les phénomènes de diffusion intense connus notamment au niveau des bourgs de Saint-Georges-du-Bois ou de Bazoge illustrent les enjeux qui émergent dans le rapport entre ville et campagne et la lisibilité des franges urbaines
- Anticiper les délaissés agricoles et veiller à la continuité des cheminements doux entre ville/bourgs et campagne
- Maîtriser la perception des franges urbaines et des îlots industriels par la qualité de composition urbaine ou paysagère (appui sur les structures végétale, le relief...)
- Utiliser la maille bocagère pour travailler la perception des franges urbaines et de l'habitat diffus. Le secteur d'Aigné par exemple montre des exemples d'exposition des diffusions pavillonnaires filtrés par les alignements d'arbres. A l'inverse, le secteur de Loué montre que le contexte de paysage ouvert renforce le degré d'exposition des extensions urbaines dans le paysage
- S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en régénérant les haies, préservant les grands sujets et le petit parcellaire



UP10-50-03 Les alignements d'arbres en frange urbaine permettent de filtrer la visibilité des extensions pavillonnaires récentes (Aigné)

5.3 Accompagner le développement des infrastructures

La linéarité et l'amplitude des grandes infrastructures induit un enjeu important quand à leur perception dans le paysage. Cet enjeu est renforcé par le fait que l'unité paysagère soit concernée par de grands équipements routiers et ferroviaires, anciens, récents et à venir, dont la visibilité est accentuée par l'ouverture des paysages. L'aménagement de la LGV inscrit déjà son empreinte dans le paysage. Il convient donc de :

- Composer avec la topographie naturelle pour éviter les déblais/remblais dans la conception des nouvelles infrastructures
- Limiter et qualifier les délaissés urbains ou routiers et accompagner l'évolution des secteurs sensibles situés entre deux infrastructures proches ou une infrastructure et une frange urbaine. Cet enjeu est par ailleurs particulièrement important au sein de l'unité où se multiplient les infrastructures routières et ferroviaires. Comme le montre l'exemple de Lavardin, la multiplication des réseaux, des remblais, des délaissés s'accélère avec le développement de la ligne LGV au sein de l'unité paysagère
- Valoriser les premiers plans pour mieux mettre en scène les perspectives sur le paysage et préserver le patrimoine végétal associé aux voies - Mettre en place des stratégies de replantation des infrastructures, telles les grandes routes. Pour cette unité des plantations arborées complémentaires, façon alignements ou haies bocagères seraient très efficaces en termes de qualification ou de masquage d'espaces d'activités
- Contrôler l'affichage publicitaire - Encourager l'enfouissement des réseaux (notamment en entrée d'agglomération)
- Ménager des ouvertures sur le paysage et aménager les belvédères et points d'arrêt



UP10-50-20
L'accompagnement paysager (de type plantation d'arbres) à l'appui des voies principales facilitent l'intégration paysagère des infrastructures. Elle permet également une meilleure transition entre paysage ruraux et paysages des zones d'activités (2010)

JULEES SARTHOISES 48



UP10-50-19 La multiplication des constructions neuves contribue à miter le paysage du sud-est de l'unité (2010)

5.4 Composer un paysage valorisant pour les zones d'activités économiques

Le développement des axes de communication et l'attractivité économique portée notamment par les activités agro-industrielles induisent l'arrivée de nouvelles zones d'activités sur l'unité paysagère. Dans ce contexte, il s'agira de s'assurer que ce développement économique ne se fasse pas au détriment de la préservation de paysage de qualité. Cela passera notamment par :

- Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec leur contexte paysage : l'exemple de diffusion de zones sans cohésion générale dans le secteur de Loué révèle l'importance de cet enjeu



UP10-50-04 Le choix de l'implantation des bâtiments d'activités, des volumes et des couleurs et de l'accompagnement paysager sont déterminants pour les nouveaux paysages créés (Loué)

- Choisir le bon emplacement : éviter les implantations en point haut - concilier l'effet de vitrine et le maintien de la qualité de l'entrée de ville - gérer les espaces de recul entre les voies et les bâtiments
- Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités) et masquer ou accompagner les zones de stockage et les aires de manœuvre et de stationnement. Dans certains secteurs, assez vallonnés et au paysage ouvert tel que Loué, la question de l'intégration des bâtiments et des équipements est particulièrement importante
- Travailler l'insertion dans le paysage des bâtiments les plus isolés (implantation, topographie, architecture, clôture, plantations) : l'exemple de Coulans-sur-Gée montre notamment l'intérêt d'accompagner par des plantations d'arbres l'aménagement des zones d'activités